



L'ACTUALISATION D'UN MODÈLE D'INTERVENTION CENTRÉ SUR LES BESOINS AU SERVICE DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE

L'histoire d'une transformation



Ministère de
l'Éducation
de la Saskatchewan

SOMMAIRE

Le contexte	1
L'histoire d'une transformation qui profitera à tout le monde	1
Cadre d'un modèle d'intervention centré sur les besoins	3
Les bases du modèle d'intervention centré sur les besoins	4
Comparaison du modèle médical et du modèle centré sur les besoins	5
La collaboration, clé du modèle centré sur les besoins	6
L'éducateur spécialisé et ses différents rôles de collaboration	7
De l'amélioration continue à l'actualisation du modèle d'intervention centré sur les besoins	8

Le contexte

Le ministère de l'Éducation a pour mandat d'imprimer direction et orientation en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, en matière d'enseignement de la maternelle à la 12^e année, et en matière de littératie et de bibliothèques. Il intervient auprès de ces secteurs en leur attribuant les fonds, la gouvernance et les responsabilités nécessaires pour concourir à la réussite scolaire des enfants de la Saskatchewan. Notamment, il vise l'amélioration des apprentissages et le mieux-être de tous les enfants et adolescents de la province, ainsi que le relèvement des niveaux de littératie de la population.

Aussi, le 29 juin 2010, le Premier ministre Brad Wall a-t-il confié à la ministre de l'Éducation Donna Harpauer la mission d'inviter les commissions scolaires de la province à se doter d'un modèle d'intervention spécifiquement axé sur les élèves ayant un besoin de soutien intensif.

Le présent document :

- fournit des renseignements utiles sur un modèle d'intervention centré sur les besoins;
- expose la philosophie et les principes directeurs du Ministère à la base de ce modèle;
- s'inscrit dans la démarche provinciale en matière d'amélioration continue.

« Traverser l'année n'a pas été sans mal, mais l'équipe nous a chaque fois rencontrés et, plutôt que d'insister sur les difficultés et déficits de notre enfant, elle a cherché des solutions et des moyens de rattraper les habiletés jamais acquises ou de satisfaire aux besoins qui n'avaient jamais encore été comblés. Mon mari et moi avons beaucoup appris, et même si nous considérons tous deux avoir déjà une bonne idée de ce qu'était l'inclusion avant même de nous engager dans cette aventure, l'école nous a montré tout ce que cette notion d'inclusion pouvait vraiment recouvrir. À commencer par notre fille qui, depuis, a de véritables amis et a fait d'importants progrès scolaires... »

– Mère d'une élève ayant besoin de soutien intensif

L'histoire d'une transformation qui profitera à tout le monde

De concert avec ses partenaires – commissions scolaires, écoles, parents, parents-substituts, groupes interministériels, élèves et intervenants sociaux –, le Ministère cherche à actualiser son modèle d'intervention pour l'axer davantage sur les besoins des élèves. Dans sa démarche, il cherche tout particulièrement à ce que :

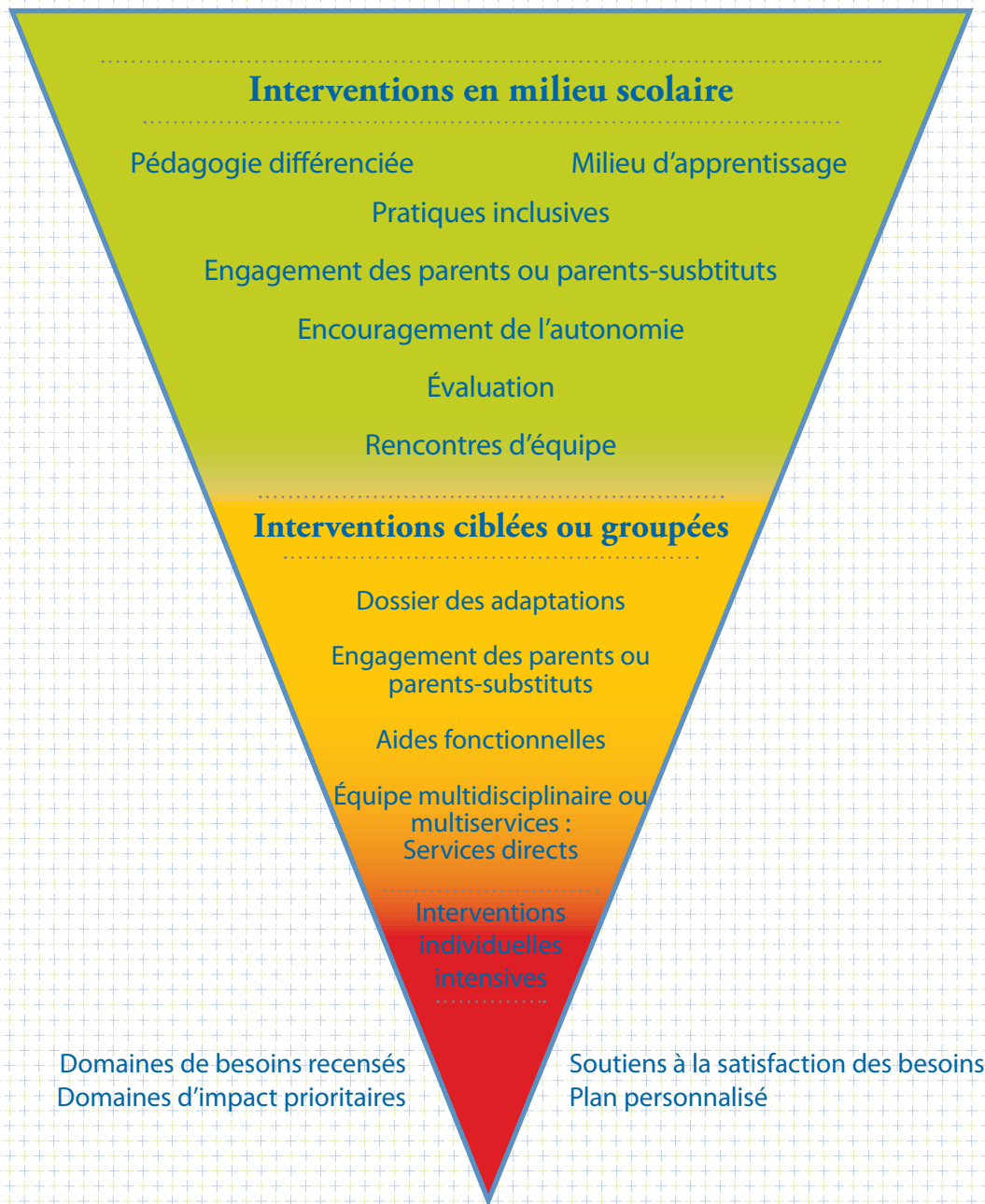
- les élèves soient adéquatement soutenus dans l'acquisition d'habiletés et le développement de leur autonomie;
- les élèves aient accès, pour leurs apprentissages, à des possibilités, des ressources et des soutiens adaptés à leurs réalités;
- les élèves bénéficient d'un enseignement adaptable et différencié;
- les élèves aient accès à des occasions inclusives de réaliser leur potentiel.

À ce jour, cette démarche d'amélioration continue a permis de reconnaître le chemin de cette transformation à venir, en soulignant l'importance :

- d'un milieu positif, réceptif et réactif pour les apprentissages;
- d'une pédagogie adaptable et différenciée;
- d'un processus d'autonomisation des élèves;

- d'un diagnostic et d'une intervention précoces;
- de l'apport d'une équipe multidisciplinaire agissant en concertation;
- de l'engagement des parents et parents-substituts;
- des relations avec des organismes communautaires et autres.

Le modèle d'intervention centré sur les besoins vise l'élaboration et la mise en œuvre de méthodes et pratiques susceptibles de répondre aux réalités de tous les apprenants. Le modèle repose sur trois niveaux d'enseignement et d'intervention, à savoir : des interventions en milieu scolaire (à l'échelle de la classe ou de l'école), des interventions ciblées ou groupées, et des interventions individuelles intensives. Même si nous reconnaissons que les pratiques pédagogiques courantes aident à répondre aux besoins des élèves dans la plupart des cas, pour réussir, certains élèves auront besoin d'interventions plus ponctuelles et plus ciblées. En outre, un petit nombre d'élèves devront pouvoir compter sur un *Plan personnalisé* spécifiquement centré sur leurs besoins d'apprentissage.





« Ses camarades l'ont accepté comme "l'un des leurs", et ses crises se sont faites de plus en plus rares. On le considère à présent comme un élève comme les autres, et il agit et réagit en conséquence. Le fait qu'on ait cessé d'en faire un "cas médical" pour le traiter comme tout le monde, mais tout en gardant bien en vue ses besoins, lui a fait faire des progrès énormes. »

– Mère d'un élève ayant besoin de soutien intensif

Cadre d'un modèle d'intervention centré sur les besoins

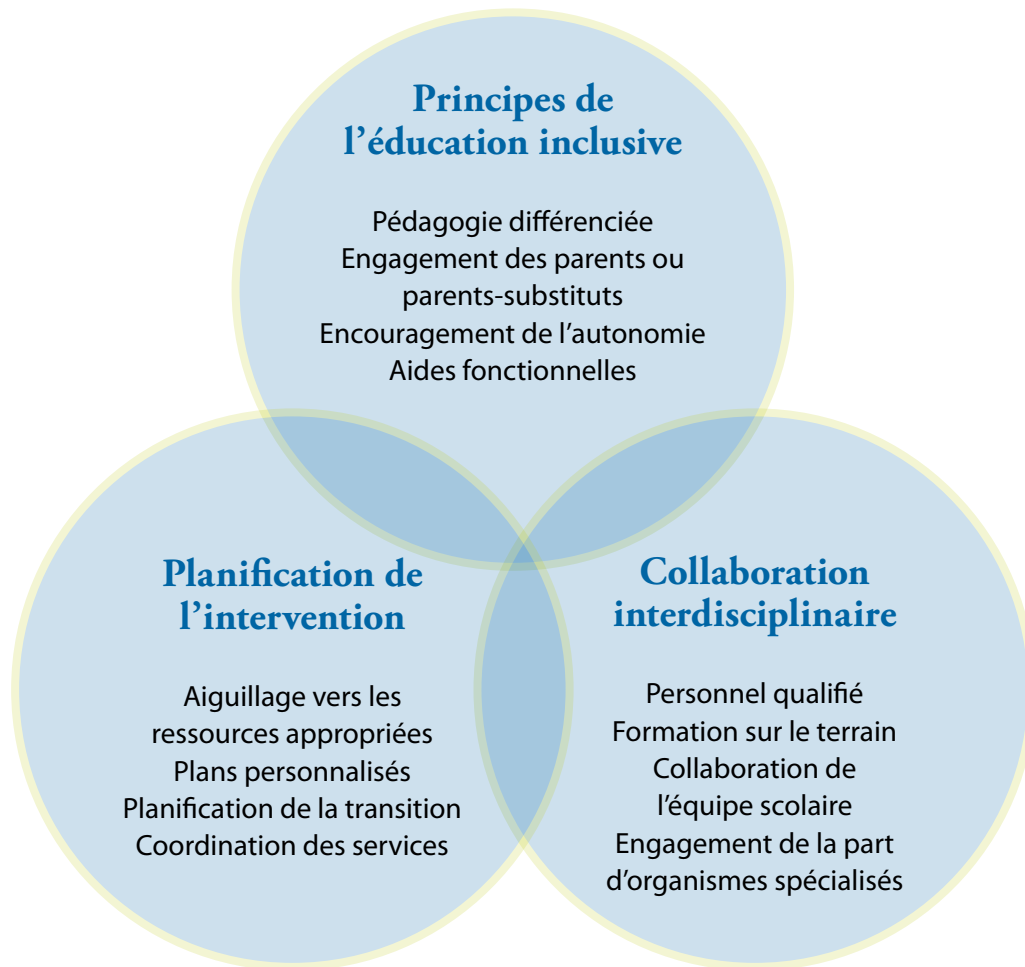
Jusqu'à récemment, c'est d'un modèle médical dont partaient généralement notre réflexion et nos pratiques pédagogiques à l'égard des élèves ayant besoin de soutien intensif. Ce modèle cherchait d'abord et avant tout à diagnostiquer les handicaps ou à recenser les déficits des élèves, dans le but de « soigner » ou de « gérer médicalement » leur cas de manière qu'ils puissent s'intégrer à leur environnement normal. Même si nul ne doute de l'importance que revêt la médecine dans la vie d'enfants ayant besoin de soutien intensif, l'application du seul modèle médical a donné lieu à une façon par trop réductrice de considérer le potentiel de ces élèves – et à l'érection d'obstacles entravant leur accès aux services.

Or, l'une des bases du modèle d'intervention centré sur les besoins est justement que les besoins des élèves l'emportent sur une quelconque catégorisation ou un quelconque étiquetage des handicaps lorsque vient le temps de déterminer les programmes et les soutiens essentiels à leur prodiguer. Le modèle part du

principe que les élèves doivent recevoir les services dont ils ont besoin – et pas juste les services pour lesquels ils se qualifient. Cette approche a le mérite de reconnaître que les élèves ont des besoins différents et aussi que ces besoins évoluent avec le temps. Ainsi faut-il aux élèves des soutiens individualisés, souples et adaptables pour répondre à leurs besoins particuliers ainsi que pour aider au développement continu de leurs forces et habiletés individuelles. Cet accent mis sur les besoins passe par un recensement exhaustif des besoins globaux des élèves à titre individuel ainsi que des besoins de leur famille, par la mise en évidence des difficultés et leur classement par priorités, et par la coordination de soutiens adaptés et de soutiens essentiels par une bonne utilisation des ressources.

Le cadre du modèle d'intervention centré sur les besoins repose sur trois bases : a) les principes de l'éducation inclusive, b) la planification de l'intervention et c) la collaboration interdisciplinaire.

Les bases du modèle d'intervention centré sur les besoins



À mesure qu'on passe d'un modèle médical à un modèle centré sur les besoins, les interventions de soutien auprès des élèves de la Saskatchewan s'emprennent de ce changement de philosophie et traduisent davantage

une volonté d'accroître le niveau de réussite des élèves en regard de chacune de ces bases. Le tableau de la page suivante confronte les deux modèles et en fait ressortir les différences marquantes :

Comparaison du modèle médical et du modèle centré sur les besoins

Principes de l'éducation inclusive

Modèle médical	Modèle centré sur les besoins
Met l'accent sur le diagnostic ou la catégorisation du handicap ou déficit de l'élève	plutôt que sur les besoins, les forces et les aptitudes de l'élève
Met l'accent sur les « difficultés » ou déficits de l'élève, qu'il faut « soigner » ou « gérer »	plutôt que sur les soutiens dont l'élève a besoin et l'élimination des obstacles entravant leur accès
Met l'accent sur une approche qui favorise la dépendance en couvant et protégeant l'élève	plutôt que sur une approche qui favorise l'autonomie et l'interdépendance de l'élève en lui procurant des occasions de se prendre en charge et de faire ses propres choix
Met l'accent sur l'impression que l'élève profitera le plus s'il évolue dans un cadre spécialisé, en retrait relatif par rapport à son entourage	plutôt que sur la perception que l'élève profitera le plus s'il évolue dans sa communauté immédiate ainsi que dans le cadre plus large de la société
Met l'accent sur l'immuabilité de la société, qui attend de l'élève qu'il s'adapte à son environnement pour s'y intégrer	plutôt que sur l'adaptabilité de la société, qui considère tous les élèves comme des membres à part entière et des éléments valorisés d'un ensemble diversifié
Met l'accent sur une attitude empreinte de pitié, de crainte et de charité à l'égard de ceux qui ont un handicap	plutôt que sur une attitude de respect et d'appréciation de la diversité

Planification de l'intervention

Modèle médical	Modèle centré sur les besoins
Met l'accent sur une approche prescriptive et prédéterminée	plutôt que sur une approche axée sur les résultats visés, reposant sur l'impact que sont censés produire les services destinés à répondre aux besoins de l'élève
Met l'accent sur des méthodes d'évaluation par rapport à des normes de référence	plutôt que sur l'intégration de méthodes d'évaluation authentiques, permettant de bien choisir les pratiques pédagogiques et de programmer les interventions
Met l'accent sur des thérapies et traitements particuliers, considérés du point de vue clinique	plutôt que sur le recours à des soutiens naturels et l'adaptation des structures au milieu ambiant
Met l'accent sur l'hypothèse de la prestation de services à longue échéance	plutôt que sur la prestation des services pour une durée limitée à ce dont l'élève a besoin
Met l'accent sur la sélection des programmes et services à partir de catégories de handicaps	plutôt que sur la prestation de services adaptables et d'une pédagogie différenciée et taillée à la mesure des besoins propres à l'élève
Met l'accent sur la conception et la prestation d'un programme d'études « à part »	plutôt que sur le programme d'études normal et l'adaptation de l'enseignement par l'emploi de pratiques fondées dans la réalité
Met l'accent sur une progression de classes reconstituées et de rencontres personnelles avec l'élève	plutôt que sur une séance inclusive regroupant toute la classe

Collaboration interdisciplinaire

Modèle médical	Modèle centré sur les besoins
Met l'accent sur une approche commandée par un spécialiste ou un expert	plutôt que sur un mode coopératif où toutes les disciplines partagent une même responsabilité à l'égard de l'ensemble des élèves
Met l'accent sur la prestation de services dans le cadre de classes spéciales par du personnel ou des organismes spécialisés	plutôt que sur la prestation des services selon une approche intégrée et interdisciplinaire
Met l'accent sur une expertise faisant autorité	plutôt que sur une démarche réflexive et globale qui s'adapte aux besoins de l'élève

La collaboration, clé du modèle centré sur les besoins

Nul professionnel ne détient à lui seul toutes les connaissances et compétences requises pour répondre à la grande diversité des besoins des élèves se trouvant de nos jours dans les salles de classe. Aussi, dans un contexte inclusif, la collaboration entre enseignants, parents, professionnels de soutien, auxiliaires d'enseignement, services sociaux et organismes communautaires se trouve-t-elle au cœur de la réussite des élèves. La collaboration est un processus dynamique et interactif où la prise de décisions, la mise en place de mesures concrètes et la réalisation des objectifs d'apprentissage sont des responsabilités partagées. Elle part du principe que la démarche a le plus de chances d'aboutir aux résultats escomptés dès lors que l'ensemble des intervenants travaillent à l'atteinte de buts communs dans un esprit d'interdépendance et de réciprocité. Cette approche collaborative crée un lieu public où il est possible de discuter des idées, de réfléchir aux interventions et de mettre en commun ses savoir-faire à partir de son propre point de vue. Ensemble, les membres de l'équipe cherchent à circonscrire les besoins, à élaborer des plans, à coordonner les actions et à s'appuyer mutuellement. La collaboration fait intervenir des changements d'ordre structurel et aussi des changements d'attitudes qui aident à améliorer les services, à personnaliser les formules d'apprentissage au niveau microsocial de la classe ou de l'école, et à transformer des pans entiers de services au niveau macrosocial des communautés ou des pouvoirs publics.

L'approche collaborative mène notamment à une meilleure circulation de l'information entre les intéressés, à de meilleures solutions aux problèmes et à de meilleurs résultats d'apprentissage chez les élèves. Les équipes qui adoptent une telle approche planifient leurs interventions en fonction des besoins d'apprentissage, mais aussi en vue d'éliminer les entraves susceptibles de nuire au bien-être des élèves. La collaboration demande qu'on investisse dans l'établissement de relations de confiance, sur lesquelles viendra prendre appui le travail d'équipe. De plus, pour réussir, la collaboration demande que :

- tous les membres de l'équipe soient formés aux processus intervenant dans une démarche de concertation;
- des structures et systèmes nouveaux soient mis en place pour soutenir les modèles améliorés de prestation de services;
- les buts, les rôles et les responsabilités de chacun soient clairement définis;
- l'engagement et les attentes soient partagés par tous;
- de bonnes filières de communication viennent favoriser l'ouverture, la confiance et le respect dans le dialogue;
- la volonté de construire et de maintenir une culture de la concertation soit bien indiquée et imprimée par la direction.

La collaboration fait sortir les praticiens de leur cadre traditionnel de travail en isolement pour les amener à s'associer à d'autres dans le cadre d'équipes pédagogiques ou de partenariats ouverts sur de nouveaux modes de prestation. Dans cet ordre d'idées, les titulaires de classe peuvent collaborer avec d'autres membres de l'équipe à l'élaboration et au suivi des plans d'intervention auprès des élèves; les auxiliaires d'enseignement peuvent participer aux rencontres d'équipe en vue d'y échanger idées et perspectives, et de voir en quoi ils peuvent aider à l'application des décisions; et les orthopédagogues peuvent intervenir à divers niveaux de collaboration, dont ceux énoncés ci-dessous, dans leur assistance aux titulaires de classe et dans le soutien pédagogique des élèves.



L'éducateur spécialisé et ses différents rôles de collaboration

Accompagnement pédagogique	Fournit un soutien indirect à des élèves ciblés, en consultation directe avec le ou la titulaire de classe.
Co-enseignement	Planifie et exécute l'enseignement en classe, de concert avec le ou la titulaire.
Collaboration avec les enseignants	Travaille avec le ou la titulaire de classe à la résolution d'un problème ou à l'élaboration d'un plan de soutien.
Assistance à l'enseignement	Fournit un enseignement direct ou un soutien pédagogique à un élève ou à un groupe d'élèves.
Intervention	Intervient suivant le modèle retenu par l'école (p. ex. Réaction à une intervention ou à l'enseignement; Interventions de soutien aux comportements positifs en milieu scolaire) pour assurer un soutien à des niveaux et dans des cadres multiples.

« Le soutien professionnel accru dont a bénéficié ma fille et le développement à l'école d'une solide équipe d'intervention, à laquelle contribuent les parents, et qui est intervenue non seulement auprès d'elle mais aussi auprès de son enseignante, ont fait toute la différence dans ses progrès scolaires, et m'ont donné confiance dans la capacité de l'école de finalement répondre à ses besoins et de pouvoir continuer de le faire. »

– Parent d'une élève ayant besoin de soutien intensif

La collaboration a le potentiel d'enrichir tant les expériences d'apprentissage des élèves que les résultats de ces apprentissages. Par leur collaboration, les membres de l'équipe scolaire arrivent à mettre leurs connaissances en commun, à développer leurs compétences, à enrichir le processus décisionnel et à trouver de nouvelles voies d'aider les élèves.

Une véritable communauté d'apprentissage s'installe lorsque le personnel scolaire, les parents, les intervenants professionnels et les organismes et services sociaux investissent dans une relation caractérisée par la concertation et le perfectionnement professionnel, tout en s'appuyant les uns les autres dans la poursuite d'objectifs communs.

« Les principaux changements que j'ai pu observer ces deux dernières années, c'est que l'équipe chargée du cas de Guillaume m'a semblé plus ciblée dans sa planification et m'a semblé avoir fait davantage porter l'accent sur le soutien, le suivi et l'atteinte des buts et objectifs de son Plan personnalisé. La principale différence que j'aie relevée tient à la participation des intervenants professionnels de la commission scolaire, qui ont fait équipe avec l'école et avec les parents. Ce changement d'attitude a fait naître une équipe qui a confiance dans sa capacité de collaborer et de se soutenir mutuellement lorsque vient, chaque année, le temps d'élaborer le Plan personnalisé de Guillaume et d'aider à son exécution. En nous concertant, nous savons montrer plus d'innovation et de créativité lorsqu'il faut s'attaquer à des difficultés et y trouver des solutions. Certes, mon fils a atteint ses objectifs scolaires. Mais, surtout, c'est nous qui avons relevé la barre de plusieurs crans quant aux attentes à son égard, et tous autant que nous sommes dans l'équipe, nous estimons avoir concouru à la réussite du plan de Guillaume et en être en partie responsables. »

– Père d'un élève ayant besoin de soutien intensif

De l'amélioration continue à l'actualisation du modèle d'intervention centré sur les besoins



Le Ministère s'est doté d'un ensemble de critères sur ce que devrait idéalement comporter une intervention efficace auprès d'élèves ayant besoin de soutien. Toutes les commissions scolaires sont invitées à participer à l'examen du modèle de prestation des services et au processus d'amélioration des services aux élèves dans le cadre de l'engagement de la Province en matière d'amélioration continue. Ce processus d'examen amène les commissions scolaires à suivre la démarche suivante :

- sélectionner, à partir des critères de notation du modèle, les domaines d'intervention à continuer de développer en priorité;
- compiler les données des commissions scolaires;
- encourager la compréhension mutuelle et le mentorat entre partenaires.

Entre autres éléments du processus d'examen figurent : a) des discussions stratégiques entre les commissions scolaires et le Ministère, b) l'alignement du processus d'examen sur les priorités stratégiques du Ministère et c) la possibilité d'inviter des partenaires aux séances d'examen des commissions scolaires. Les critères de prestation des services et le processus d'examen fournissent des orientations et directives propices à l'établissement d'un cadre de responsabilité qui favorise l'amélioration continue et amène, à terme, à une amélioration des taux de réussite scolaire pour l'ensemble des enfants et des adolescents de la Saskatchewan.

« Le Ministère nous a fourni des critères à partir desquels déterminer en quoi pourraient consister des pratiques d'intervention efficaces auprès des élèves ayant besoin de soutien intensif. Ces critères ont non seulement amené notre commission scolaire à revoir, à modifier ou à perfectionner certaines de ses pratiques, mais encore peuvent-ils nous inciter à améliorer nos pratiques actuelles dans plusieurs domaines. Je doute que nous aurions été à même de repenser plusieurs de nos façons de faire si nous n'avions pas été "inspirés" par ces critères. Le modèle d'intervention de soutien auprès des élèves nous a amenés à pousser plus loin notre réflexion; il nous a donné la possibilité de questionner la validité des changements préconisés et de contribuer d'une façon significative à l'élaboration de chaque initiative. Ce faisant, notre commission scolaire a pu s'approprier le modèle d'intervention et le faire sien. »

– Surintendant de commission scolaire